



Storm et ENGIE inaugurent le premier parc éolien de Retie

Les six nouvelles éoliennes situées le long de l'E34 fournissent de l'énergie renouvelable pour plus de 17.500 familles.

Le parc éolien, situé en bordure de la E34 à Retie, a été officiellement inauguré cet après-midi par la Ministre flamande de l'énergie, Zuhal Demir. L'inauguration a eu lieu en présence du Conseil communal de Retie et des développeurs du projet ENGIE, Wind4Flanders et Storm.

Il s'agit du premier parc éolien sur le territoire de la Commune de Retie. Le parc éolien se compose de six éoliennes, chacune ayant une capacité installée de 4 MW, un diamètre de rotor de 136 m et une hauteur en sommet de pale de 180 m. Le parc produit au total 61.500 MWh d'énergie verte par an, ce qui correspond à la consommation électrique annuelle de 17.500 familles. La production du parc permet d'éviter l'émission de près de 20.000 tonnes de CO2 chaque année, soit l'équivalent des émissions annuelles de 10.000 voitures diesel personnelles.

Le parc éolien est le fruit d'une collaboration entre les développeurs éoliens Storm, d'une part, et ENGIE et le partenariat public-privé Wind4Flanders, d'autre part. Chaque partenaire a construit trois éoliennes qui ont été mises en service à l'automne 2021. Plus de 210 riverains ont investi dans le parc éolien par l'intermédiaire des coopératives Storm sc et Electrabel CoGreen. Au total, plus de 548.000 euros de capital ont été levés.

ENGIE a également mis en place un fonds environnemental pour ses trois éoliennes. L'objectif de ce fonds est de financer des projets locaux qui améliorent la qualité du cadre de vie de la région. Les habitants de la commune de Schoonbroek pourront soumettre leurs projets. Les citoyens sélectionneront par vote ceux qui bénéficieront du soutien dudit fonds. L'appel à projets et le vote citoyen seront encadrés par la Fondation Roi Baudouin et la Commune de Retie. Une soirée d'information sera organisée à ce sujet le lundi 19 septembre à 20h à l'école communale de Schoonbroek.

Zuhal Demir, Ministre flamande de l'énergie :

Les projets éoliens participatifs permettent d'apporter une réponse à la crise énergétique qui s'annonce. Il n'y a pas de meilleur moyen pour s'affranchir du gaz russe que d'unir nos forces et d'investir ensemble dans les énergies renouvelables. J'espère que cette coopération à Retie incitera d'autres personnes à investir dans l'éolien. Ils peuvent compter sur la Flandre pour leur apporter un soutien maximal. Depuis ce mois-ci, nous avons raccourci les procédures de permis de 9 à 6 mois. De cette façon, plus que jamais les projets éoliens flamands ont le vent en poupe.

Jan Caerts, directeur général de Storm :

Ces six éoliennes forment un parc éolien important de plus de 24 MW. L'énergie verte générée par ces éoliennes est un pas en avant pour rendre notre production d'énergie neutre en carbone. Nous avons pu le réaliser grâce à la coopération constructive avec ENGIE, les autorités locales et le soutien des nombreux riverains qui ont, via nos sociétés coopératives, encourager le développement de ce projet.

Thierry Saegeman, CEO de ENGIE Belgium :

Dans un contexte où les défis environnementaux, économiques et de sécurité d'approvisionnement convergent plus que jamais, il est essentiel de maximiser la part de la production d'énergie renouvelable en Belgique. Ce nouveau parc éolien, qui illustre la bonne coopération entre les développeurs et les autorités locales, est un pas supplémentaire dans la bonne direction et contribue à l'ambition d'ENGIE de porter sa capacité éolienne terrestre à 1000 MW d'ici 2030.

Engie



Articles récents



Galerie des médias



Rechercher